

WISE PAR

Briançon DGS
le 20/12/2018 à 18:24

AR Prefecture

005-210500237-20181220-20181219196-DE
Reçu le 20/12/2018



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 DÉCEMBRE 2018**

N° DEL 2018.12.19/196

Thème : MOTION 1

**Objet : Motion soumise
par les gilets jaunes
briançonnais au conseil
municipal de la ville de
Briançon relative à
l'augmentation abusive
de la taxe foncière dans
les Hautes-Alpes.**

Convocation :

Date : 11/12/2018

Affichage : 11/12/2018

Nombre de membres
du conseil municipal

En exercice : 33

Présents : 22

Nombre de
suffrages
exprimés : 30

Le **mercredi 19 décembre 2018** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

Étaient Présents :

GUÉRIN Nicole, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, MARCHELLO Marie, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, PROREL Alain, BRUNET Pascale, FERRAINA Marie-Hélène, CIUPPA Marcel, FABRE Mireille, HOLLARD Rémi, PEYTHIEU Éric, GRYZKA Romain, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc.

Étaient représentés :

POYAU Aurélie donne pouvoir à GUIGLI Catherine;
JALADE Jacques donne pouvoir à AIGUIER Yvon;
MARTINEZ Gilles donne pouvoir à BOVETTO Fanny;
JIMENEZ Claude donne pouvoir à PROREL Alain;
KHALIFA Daphné donne pouvoir à FROMM Gérard;
ROMAIN Manuel donne pouvoir à DJEFFAL Mohamed;
ARMAND Émilie donne pouvoir à PICAT RE Alessandro;
DAZIN Florian donne pouvoir à GRYZKA Romain;

Absents excusés :

POYAU Aurélie, JALADE Jacques, MARTINEZ Gilles, JIMENEZ Claude, KHALIFA Daphné, MILLET Thibault, ROMAIN Manuel, RASTELLO Anne, VALDENNAIRE Catherine, ARMAND Émilie, DAZIN Florian.

Secrétaire de séance : Mohamed DJEFFAL

AR Prefecture

005-210500237-20181220-20181219196-DE

Reçu le 20/12/2018

Rapporteur : PEYTHIEU Éric.

Partout en France, partout dans les Hautes-Alpes et partout dans le Briançonnais, des collectifs de citoyens ont décidé de réagir aux importantes et continuelles augmentations de taxes, du mal être ambiant et à la diminution du pouvoir d'achat de la majorité des français.

Ainsi, les gilets jaunes Briançonnais proposent au conseil municipal de la ville de Briançon de voter une motion demandant au conseil départemental des Hautes-Alpes et à son président qu'en 2019 soit abaissés les taux d'impositions foncières appliqués en 2018 et de revenir aux bases de 2017.

L'augmentation disproportionnée, 24,8% en 2018, de la part du département sur la taxe foncière a amputé considérablement le budget des familles dans notre département à la veille des fêtes de Noël. Elle est sans aucun rapport avec la hausse des loyers, des salaires ou des retraites. Pourtant chaque année, le législateur revalorise les valeurs locatives, assiettes de l'impôt, pour que les recettes de la taxe foncière suivent l'inflation. Mais malheureusement, le département a jugé bon malgré tout d'augmenter démesurément son taux d'imposition.

Tous les contribuables n'ont pas eu la possibilité ou la volonté de mettre en œuvre un moyen de contestation mais l'unanimité existe sur le caractère abusif de cette augmentation. Au moment où les collectivités territoriales vont engager leur débat d'orientation budgétaire, nous attirons votre attention sur le fait que cela ne peut continuer ainsi ! Les hausses de taxes foncières ne permettent plus aux Briançonnais de profiter dignement de leur vie familiale, de leur retraite ou d'effectuer les nombreux travaux nécessaires ou réglementaires pour leur habitation. En tant qu'administrés, ils placent leurs espoirs en vous, pour empêcher au sein du conseil départemental, le dérapage de la taxe foncière.

Ceci exposé, après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité la motion soumise par les gilets jaunes briançonnais :

POUR : 30

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

MOTION 1 DEL 2018.12.19/196

PUBLIÉ LE

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le directeur général des services,
Éric DUBOIS.